



PERMIS D'AMENAGER
AFFICHAGE DU 06/03/2026

DOSSIERS DEPOSÉS

Les dossiers déposés suivants sont consultables en Mairie de Gond-Pontouvre aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations relatives à ces demandes peuvent être formulées auprès du service urbanisme.

DATE DE DEPOT	NUMERO DOSSIER	PETITIONNAIRE	ADRESSE DU PROJET	DESCRIPTION	PARCELLE	DATE D'AFFICHAGE

DÉCISIONS

Les dossiers suivants ayant fait l'objet d'une décision, ils sont consultables en Mairie de Gond-Pontouvre aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le délai de recours contentieux contre ces décisions est de 2 mois à compter du premier jour d'affichage en Mairie.

DATE DE DECISION	NUMERO DOSSIER	PETITIONNAIRE	ADRESSE DES TRAVAUX	DESCRIPTION	DECISION	DATE D'AFFICHAGE